16 décembre 2018

Conseil général du lundi 10 décembre 2018 à 19h30 à Fleurier – Interventions du POP

Publié le 16 décembre 2018.

Point 3 : Réponse au postulat des Verts, de l’UDC et de l’Indépendant : « Plan de sauvetage du CSR »

Le POP soutient la volonté du Conseil communal d’améliorer l’offre et la promotion des activités proposées par le Centre sportif de Val-de-Travers.

Nous ne partageons toutefois pas l’idée de “sauvetage” avancée par les créateurs du postulat que nous traitons ce soir. En fréquentant le Centre sportif régional, on n’a pas le sentiment de se trouver dans un navire qui coule et a besoin d’être sauvé mais dans un lieu de vie qui doit évoluer.

Notre avis est que les compétences pour l’amélioration continue de cette structure devraient se trouver chez le personnel engagé pour la gérer.

Nous remarquons que l’entreprise Starterland, qui s’est occupée de l’analyse soumise au Conseil général, est sise en ville de Neuchâtel. N’y a-t-il pas à Val-de-Travers une agence analogue qui aurait pu faire l’affaire ?

Pour clore, nous sommes extrêmement happy de constater que nos autorités s’occupent d’everything : community management, packaging et all-inclusive. En nous permettant de signaler que packaging signifie emballage. Thank you very much.

Point 4 : Budget

Le groupe POP remercie le personnel communal et le Conseil communal pour le travail accompli en 2018 ainsi que les Communes neuchâteloises qui, en participant à la péréquation cantonale, assurent une rentrée supplémentaire pour les communes les moins nanties. Nous remercions une fois encore aussi le Conseil communal pour sa politique très active dans la formation des jeunes via l’engagement d’apprentis et le choix de sa politique salariale.

Le fait que l’engagement de stagiaires coûte un peu plus cher à notre Commune est en soi un point positif, même si cela péjore quelque peu le budget, car il a empêché des employeurs sans scrupule de recourir systématiquement à des stagiaires qu’ils sous-payaient tout en leur

faisant miroiter un engagement qui ne se concrétisait souvent hélas jamais. L'introduction du salaire minimum est heureusement venue limiter ces pratiques. Notre Commune ne s'est jamais comportée de la sorte : le prix à payer reste un bon investissement et oblige chacun à "jouer le jeu".

L'optimisation de l'utilisation des places de crèche et la politique du "zéro refus" poursuivies par le Conseil communal sont également à saluer et méritent d'être mises en avant lors de la promotion de notre Commune, au même titre que nos infrastructures culturelles, sportives, scolaires et de mobilité. Car habiter à Val-de-Travers comporte beaucoup d'avantages que l'on ne trouve pas dans d'autres Communes du canton et de Suisse.

Ce budget dans le rouge nous inquiète et nous appelle à la vigilance. Même si nos réserves sont importantes et qu'il serait totalement absurde de vouloir prendre des mesures d'économie précipitées, force est de constater que si cette situation devait se répéter et si les comptes bouclaient régulièrement avec un déficit, il faudrait soit augmenter nos recettes, soit, ce qui serait beaucoup plus grave, tailler dans les prestations.

Le fait que nos rentrées soient à nouveau diminuées de plus d'un quart de million nous fâche. Si la première diminution intervenait suite à la diminution du coefficient fiscal communal, cette nouvelle perte est liée à l'assainissement des comptes cantonaux. Si l'État n'avait pas été géré pendant des décennies dans le but de ménager et de privilégier les plus riches (abandon de la taxe foncière, baisse des impôts des entreprises, baisse du coefficient de calcul de l'impôt pour les gros revenus, etc.), il n'aurait pas besoin de se décharger de ses responsabilités sur les Communes. Dans les deux cas, notre budget est péjoré par les décisions de ceux qui servent la minorité des plus riches en se moquant du bien commun et de la santé des collectivités publiques.

La facture d'aide sociale est aussi un sujet d'inquiétude pour le POP, même si heureusement, l'introduction du salaire minimum cantonal a permis à certaines personnes d'en sortir. Mais la diminution des jours de chômage et le durcissement de l'assurance invalidité, conséquences d'initiatives UDC trompeuses, soutenues par les autres partis bourgeois, poussent de nombreuses personnes à l'aide sociale alors qu'elles ne devraient pas y être. Nous rappelons aussi que plus du quart des bénéficiaires de cette aide sont des travailleurs pauvres ou des enfants dont les parents travaillent, mais dont les salaires ne permettent simplement pas de nouer les deux bouts.

Les partis qui prônent la "chasse aux profiteurs" et la "chasse aux abus" ne s'attaquent toujours qu'aux plus vulnérables. Ils montent les pauvres contre les plus pauvres, les ouvriers contre les chômeurs, les citadins contre les campagnards, les Suisses contre les étrangers pour cacher qu'ils sont au service des plus riches, des très riches, des super riches. Et ceux-ci ne s'y trompent pas et les rétribuent grassement, payant leurs campagnes politiques et leurs structures.

Cette situation d'appauvrissement des plus pauvres et de lent pillage des collectivités publiques au profit d'une minorité prouve encore une fois que notre système économique est à bout de souffle, qu'il doit être radicalement changé et qu'un toilettage cosmétique ne suffira pas. Il faudra mettre en place une société plus équitable permettant à chacun de vivre dignement, une société au service de l'humain et de la nature dont nous faisons partie

intégrante et sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. Une société ou l’argent sera un moyen d’échange et non un moyen de pouvoir, d’oppression ou d’asservissement.

Pour en revenir plus directement au budget 2018 et à ce que l’on peut y voir, force est de constater que comme d’habitude, la population profite peu de la reprise. C’est navrant, d’autant que les primes d’assurances maladie, sorte de flat taxe déguisée, car non adaptée au revenu, pèsent toujours plus cher sur les budgets des ménages. Cette situation est désolante et indigne.

Nous rappelons également la gestion désastreuse de Prévoyance.ne qui n’a pas augmenté les cotisations alors que c’était absolument indispensable. Le fait que le Président du conseil d’administration de la caisse soit aussi le chef du département des finances explique certainement cela, une augmentation des charges salariales entrainant une augmentation des frais pour l’Etat. Alors, pendant vingt ans, chacune et chacun a refilé la patate chaude à son successeur. Maintenant, les collectivités et les employés doivent payer pour renflouer une caisse qui, en plus, n’offre plus aucune garantie de retraites correctes à ses assurés.

Avant de terminer notre intervention, nous voulons encore poser quelques questions. Concernant l’augmentation de la somme dédiée à l’entretien de nos routes. Nous aimerions savoir si cette augmentation, que nous avons souvent demandée, est suffisante ? Nous aimerions aussi savoir si l’implantation de Celgene laisse espérer de nouvelles recettes et si le Conseil communal peut déjà les estimer ? Enfin, en ce qui concerne les crèches et l’accueil parascolaire, les sommes allouées dans ce budget permettront-elles de concrétiser la politique communale ?

Pour conclure, au vu de la situation financière délicate et par esprit de consensus, le POP n’amendera pas le budget et l’acceptera en l’état, sous réserve d’éventuels amendements qui s’attaqueraient aux prestations publiques, sociales ou salariales.

Point 6 : Motion du groupe socialiste "Etat du patrimoine immobilier de la Commune"

Le POP soutiendra sans hésitation la motion du groupe socialiste.

En effet, la demande d’avoir une vue d’ensemble, régulièrement mise à jour, de l’état du patrimoine immobilier de la commune et une planification des travaux d’entretien relève du simple bon sens.

Une fois ce document produit, il sera aussi possible d’envisager une réflexion sur la pertinence de conserver certains biens.

Point 6 : Interpellations et questions

Question 1 : Mise en place d’une limite de 30km/h étendue: suite aux demandes de plusieurs personnes (lors de nos stands de rencontre avec la population) demandant

l'extension des zones 30, nous aimerions savoir si le Conseil communal veut étendre ces zones, ce que nous appelons de nos voeux. Si oui dans quel délai et si non, pourquoi ?

Question 2 : Pourquoi la création du nouveau site de la Commune a-t-il été confié à une entreprise de Neuchâtel alors que des entreprises de la Commune sont actives dans le même domaine ?

Question 3 : Où en est le projet de verres récupérables et lavable pour les manifestation à Val-de-Travers ?

Articles connexes

	Archives de l'ancien site web			
2020	27 avril 2020 1er mai en musique	24 août 2020 Fonds de solidarité Covid créé !	24 août 2020 Initiative de résiliation de l'UDC	
2019	29 janvier 2019 Initiative "NON au mitage"	25 mars 2019 L'invitation du POP du Val-de-Travers	4 avril 2019 Réforme de la fiscalité : quelle société veut-on bâtir ?	12 mai 2019 Fête du 1er mai !
2018	11 mars 2018 Pétition pour le retour des contrôleurs	12 juin 2018 Samedi 16 juin de 9h à midi – le POP vous écoute	16 décembre 2018 Interventions du POP au Conseil général du 10 déc.	
En suivant, l'année 2021 ⇒				

From:
https://pop-vdt.ch/ - **POP - Val-de-Travers**

Permanent link:
https://pop-vdt.ch/agenda/2018/12/16

Last update: **17.10.2021 @ 12:35**